

Droit administratif Td

Par **Marie.mbn26!**, le **12/10/2024** à **11:28**

Bonjour, je suis en moment en train de faire une dissertation en droit administratif. Le sujet est le suivant: le juge administratif et les traités internationaux.

Pour vous donner une idée de plan, je suis partie du principe qu'au début, le juge administratif éprouvait une certaine réticence quant à la place du traité dans l'ordre interne (I). Mais, il a fini par reconnaître progressivement la place du traité (II).

Est-ce que c'est un bon plan ?

Merci.